

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BOISSIÈRE

Le vingt-cinq mars deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Pierre TESSIER, Maire de LA BOISSIERE.

Étaient présents : Mrs. Jean-Pierre TESSIER, Arnaud VALLIER, Pierre CHAZÉ, Kévin GUILLAUDEUX
Mmes Anne-Marie LANDAIS, Aurore VEILLARD.

Étaient absents(es) excusés(es) : Mr Lénaïc GASNIER, Mmes Florence CHAZÉ, Corine GANNE, Aurélie PORCHER

Convocation des membres : 10 mars 2025

Affichée le 10 mars 2025

Mme Anne-Marie LANDAIS a été élue secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 31/03/2025

- Délibération D010-2025 : Délibération qui annule et remplace délibération D004-2025 Vote du compte administratif 2024 Commune : Approuvée
- Délibération D011-2025 : Écoles publiques de Renazé : participation aux frais de fonctionnement 2024/2025 : Approuvée
- Délibération D012-2025 : Vote du Budget primitif 2025 de la commune : Approuvée
- Délibération D013-2025 : Vote des taux de fiscalité directe locale 2025: Approuvée
- Délibération D014-2025 : CCPC Attributions de compensations provisoires 2025: Approuvée